

Antoine BRISCADIEU

Commissaire-Priseur Judiciaire

A la requête de Me MALMEZAT-PRAT, Mandataire Liquidateur 123, Avenue Thiers 33100 BORDEAUX, suite à Liquidation judiciaire en date du 13 Novembre 2019 de la SARL LE PAIN DE YANN, et en vertu d'une ordonnance de M. Le juge Commissaire en date du 22 Janvier 2020, il sera procédé :

Le Mardi 10 Mars 2020

A 11h30 sur place

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUE D'UN
FONDS DE COMMERCE**

DE

**BOULANGERIE – PATISSERIE - TERMINAL DE
CUISSON, SALON DE THE ET VENTE DE GLACES**

A l'enseigne « Berdoulet La Boulange »

Au 40, Rue Félix Arnaudin 40 160 YCHOUX

Mise à prix : 10 000 €

(avec faculté de vente des éléments isolés de fonds)

*s'appliquant aux éléments incorporels : le nom commercial, la chalandise, le droit au bail,
et aux éléments corporels aménagement et mobilier*

EXPOSITION PUBLIQUE : le jour de la vente à 11h. Visite possible sur rendez-vous
RENSEIGNEMENTS A L'ETUDE : consultation du cahier des charges et conditions de vente à l'Etude

CONDITIONS : Paiement comptant, lettre accreditive de banque exigée. Frais légaux en sus : 14,40 %. Frais préalables et frais post-vente à la charge de l'acquéreur

Vente dirigée par M. David SALET Commissaire-priseur judiciaire et Commissaire-priseur habilité